



Cap sur 2031...

16 rue Saint Charles - 44780 MISSILLAC

02 40 00 47 47

www.maison-saint-charles.fr

Projet d'Établissement

2026 - 2031

Le mot du Président

L'idée généreuse de créer un établissement pour s'occuper des personnes malades et âgées a germé dans l'esprit du Marquis Pierre de Montaigne dès 1902. En 1946, la Maison Saint Charles devient une association. Les présidents successifs et leurs conseils d'administration n'ont eu de cesse de respecter cette noble vocation. Et cette capacité à perdurer dans le temps n'aura été possible que parce que les femmes et les hommes qui ont eu la responsabilité de gérer Saint Charles ont fait preuve de clairvoyance et ont au fil des années, su adapter l'établissement en fonction des besoins et des attentes de la population du territoire missillacais.

Plus que jamais avec notre projet Cap sur 2031, nous avons redéfini les grands axes de notre politique pour donner une nouvelle impulsion sur les cinq années à venir afin de continuer à œuvrer pour le bien-être des résidents, sans distinction et avec la volonté de faire en sorte que notre établissement soit considéré comme un élément moteur dans notre profession.

Tout ceci ne reste possible que si chacun de ceux qui interviennent au quotidien à Saint Charles soit pleinement conscient de la noblesse de la tâche qui est la sienne et qu'il participe à son niveau au rayonnement de notre maison.

Pierre PLURIEN

Sommaire

Le mot du Président	1
La Maison Saint Charles d’hier et de demain... ..	3
La Maison Saint Charles dans son territoire	4
Un peu d’histoire	5
Les valeurs de l’Association	7
1- Les valeurs associatives	7
2- La Politique qualité	8
Quelques chiffres.....	9
1- Caractéristiques de la population accueillie... (déc. 2024).....	10
2- Les ressources humaines... ..	11
Cap sur 2031.....	13
3- Le résident	14
4- Le personnel.....	21
5- L’Association Maison Saint Charles	25
Conclusion.....	29

La Maison Saint Charles d'hier et de demain...

La Maison Saint Charles fait partie du paysage de Missillac depuis 1902.

En 1946, la Maison Saint Charles devient une association loi 1901 avec pour missions d'accompagner et soigner les personnes âgées de Missillac et de ses alentours.

L'implication et la générosité du 1^{er} président de l'Association Maison Saint Charles, le Comte Hubert de Montaigu ont donné la voie à celle et ceux qui lui ont succédé :

- *Madame la Comtesse de Montaigu née de Henin-Lietard*
- *Monsieur Raymond Rabillard*
- *Monsieur Yves Drouault*
- *Monsieur Joseph Allain*
- *Monsieur Charles Roger*
- *Et depuis 2017, Monsieur Pierre Plurien*

Sous l'impulsion des Conseils d'Administration, l'Association Maison Saint Charles a grandi par des constructions et projets successifs et s'est adaptée aux pathologies et au vieillissement de la population.

Les valeurs de l'Association s'appuient sur la dimension humaine et se déclinent par une écoute bienveillante et une amélioration constante de la qualité de l'accompagnement des personnes âgées du territoire.

Cap sur 2031... c'est préparer la Maison Saint Charles aux enjeux de "l'EHPAD de demain" tout en restant fidèle à nos valeurs associatives.



La Maison Saint Charles dans son territoire



Missillac se trouve à :

- ✓ **9 km** de Pontchâteau
- ✓ **23.3 km** de Redon
- ✓ **37 km** de Saint Nazaire
- ✓ **62 km** de Nantes

Un peu d'histoire



*La Maison St Charles
dans les années 1970*

...

1902 - Missillac - Le Marquis Pierre de Montaigu et son épouse, la Marquise née Caroline de Wendel font édifier un hôpital à Missillac.

La Maison Saint Charles est solennellement inaugurée le 25 août 2010. La direction de l'établissement est confiée aux sœurs de la Congrégation de Saint Gildas des Bois.



1914, c'est la guerre et la Maison Saint Charles devient alors hôpital militaire.

Pendant de nombreuses années, l'établissement fonctionnera en grande partie grâce à la générosité de la famille de Montaigu.

Soucieuse de permettre aux jeunes filles de demeurer et de travailler au pays jusqu'au jour de leur mariage, la Marquise de Montaigu décide de créer " l'Ouvroir ", un atelier dédié à la couture, à la broderie et au tricot au sein de la Maison Saint Charles.

L'atelier, très réputé, a fonctionné jusqu'en 1971.



L'Ouvroir

1946 - Création de l'Association Maison Saint Charles qui a su évoluer et grandir :

- D'hôpital à hospice, de maison de retraite à EHPAD...
- Charité chrétienne, solidarité puis accompagnement des vieillards, malades, personnes âgées, résidents, bientôt "habitants-citoyens"...
- Dévouement, respect, professionnalisme, démarche qualité...

Et toujours dans son temps...

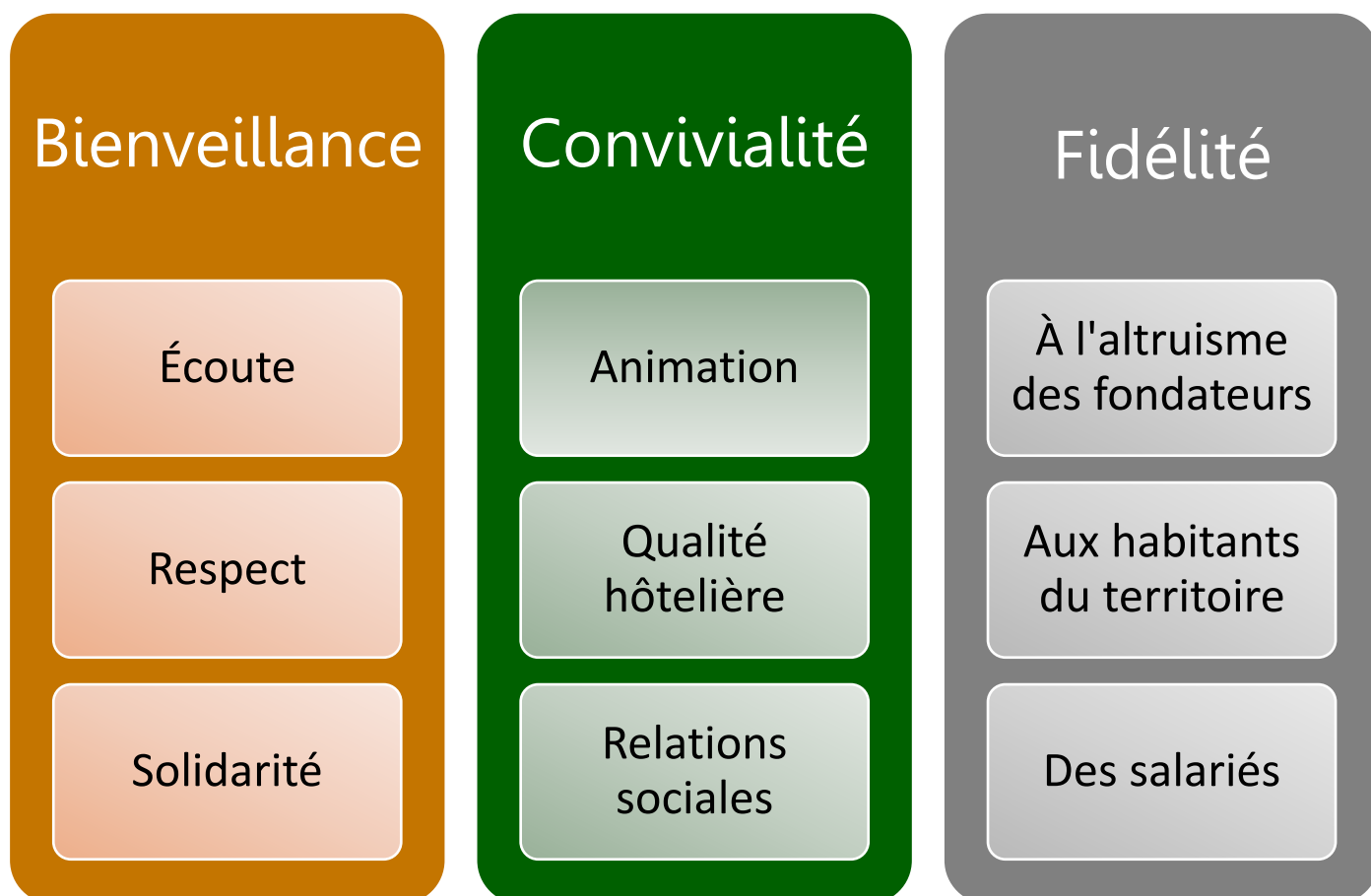
Dans les années 1990, le Conseil d'Administration se préoccupe de l'avenir immobilier de la Maison Saint Charles.

Les agrandissements, les rénovations et les nouvelles constructions deviennent alors des priorités afin de répondre aux exigences en matière de sécurité, d'hygiène et de prise en charge du niveau de dépendance des personnes accueillies.

Dès lors, l'amélioration continue des conditions d'accueil n'aura de cesse de se poursuivre :

- 1996 - Rénovations des bâtiments Ouvroir, Caroline et Saint Charles
- 2014 - Ouvertures de l'UPAD, du PASA, de la nouvelle lingerie et des vestiaires
- 2020 - Rénovation des bureaux administratifs, création de la Place du village et extension de la cuisine
- 2023 - Modernisation de Caroline 1 avec création de chambres studios
- 2026 - Agrandissement des chambres et rénovation de la Maisonnée Saint Charles

1- Les valeurs associatives



2- La Politique qualité

La politique qualité de la Maison Saint Charles vise à garantir un accompagnement sécurisé, personnalisé et respectueux des droits des personnes accompagnées, dans une logique d'amélioration continue et de conformité aux exigences réglementaires.

Elle est portée par les valeurs de l'association :

La Bienveillance

La démarche qualité contribue au développement d'une culture de bientraitance fondée sur l'écoute des résidents, de leurs proches et des professionnels, le respect des choix et des droits de chacun, ainsi que la solidarité au sein des équipes.

La Convivialité

La politique qualité soutient un cadre de vie chaleureux et stimulant, favorisant les relations sociales, l'animation et la qualité hôtelière.

La Fidélité

La dynamique qualité valorise l'altruisme des fondateurs, le service rendu aux habitants du territoire et la reconnaissance des professionnels.

Objectifs de la démarche qualité

- ✓ L'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de l'accompagnement
- ✓ Le respect des droits, de l'éthique et de la bientraitance
- ✓ Le développement d'un cadre de vie convivial
- ✓ L'harmonisation des pratiques professionnelles
- ✓ La prévention des risques
- ✓ La participation des résidents, familles et professionnels

Outils de pilotage et de suivi

- ✓ Tableaux de bord qualité
- ✓ Indicateurs qualité

Communication et sensibilisation

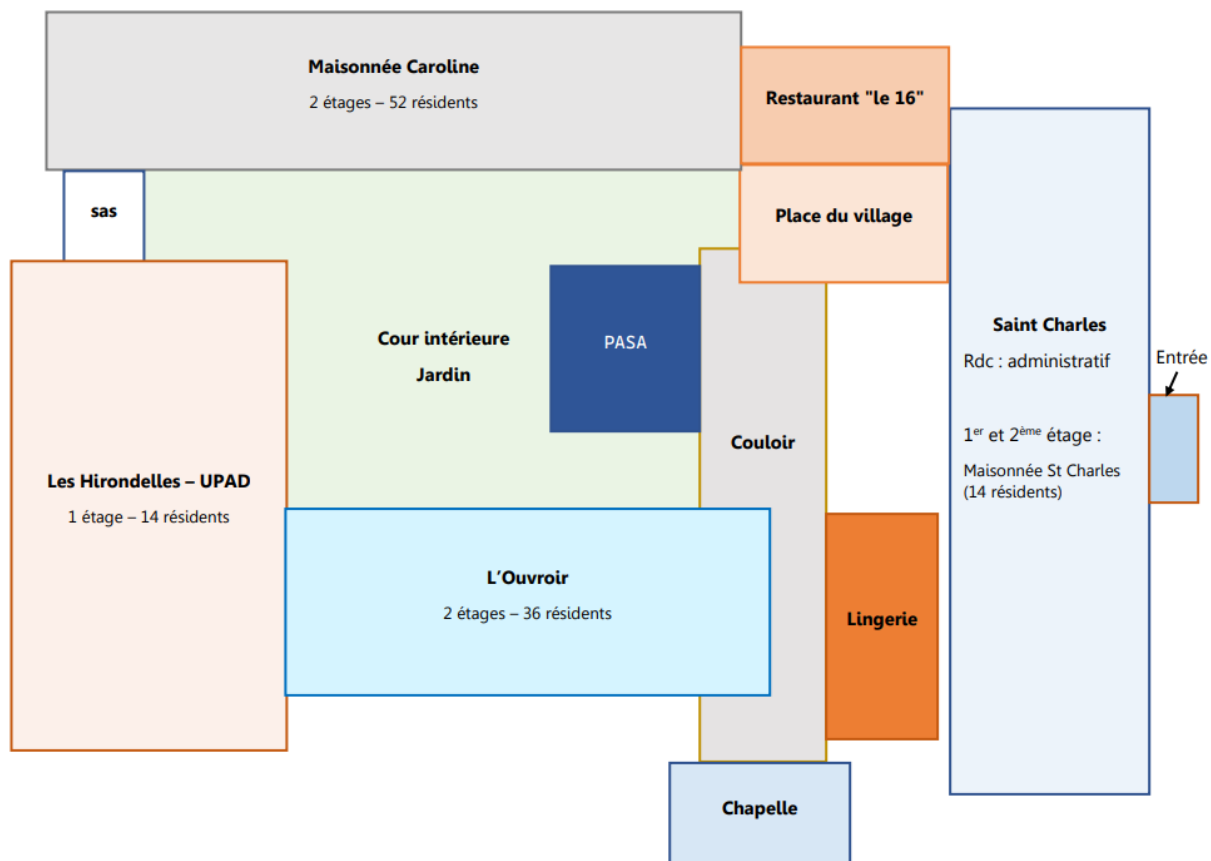
- ✓ Réunions d'équipe
- ✓ Affichages qualité
- ✓ Livrets d'accueil
- ✓ Actions de formation et de sensibilisation
- ✓ Information au CVS

L'établissement en quelques chiffres

L'EHPAD "Maison Saint Charles" accueille 128 résidents au sein de 5 maisonnées

Maisonnée "Saint Charles"	• 26 résidents
Maisonnée "Caroline 1"	• 26 résidents
Maisonnée "Caroline 2"	• 26 résidents
Maisonnée "l'Ouvroir"	• 36 résidents
"Les Hirondelles" - UPAD (Unité pour personnes âgées désorientées)	• 14 résidents

Plan de la Maison Saint Charles



Prix de journée (2025)

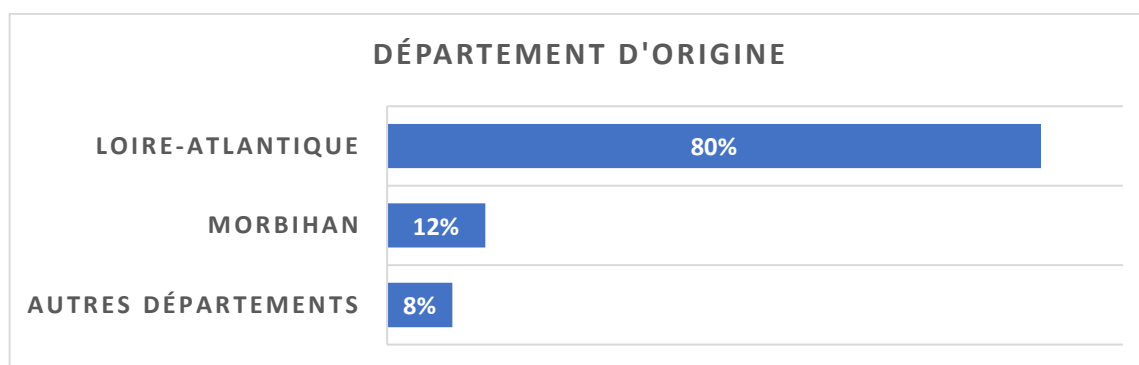
- Chambre traditionnelle : 63.24€
- Chambre grand confort : 68.24€
- Talon modérateur : 6.11€

Taux d'occupation (2024) : 97.8 %

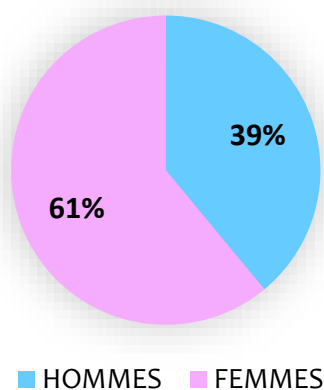
...

1- Caractéristiques de la population accueillie... (déc. 2024)

Provenance des résidents



Répartition hommes/femmes



Moyenne d'âge : 81,1 ans – La majorité de nos résidents ont entre 85 et 95 ans.

La moyenne d'âge relativement basse, s'explique par l'accueil de résidents issus du foyer de la Madeleine de Pontchâteau, avec lequel une convention a été signée.

Dépendance : 62% des résidents ont une dépendance importante (GIR 1 à 3)

GMP¹ (2021) : 666

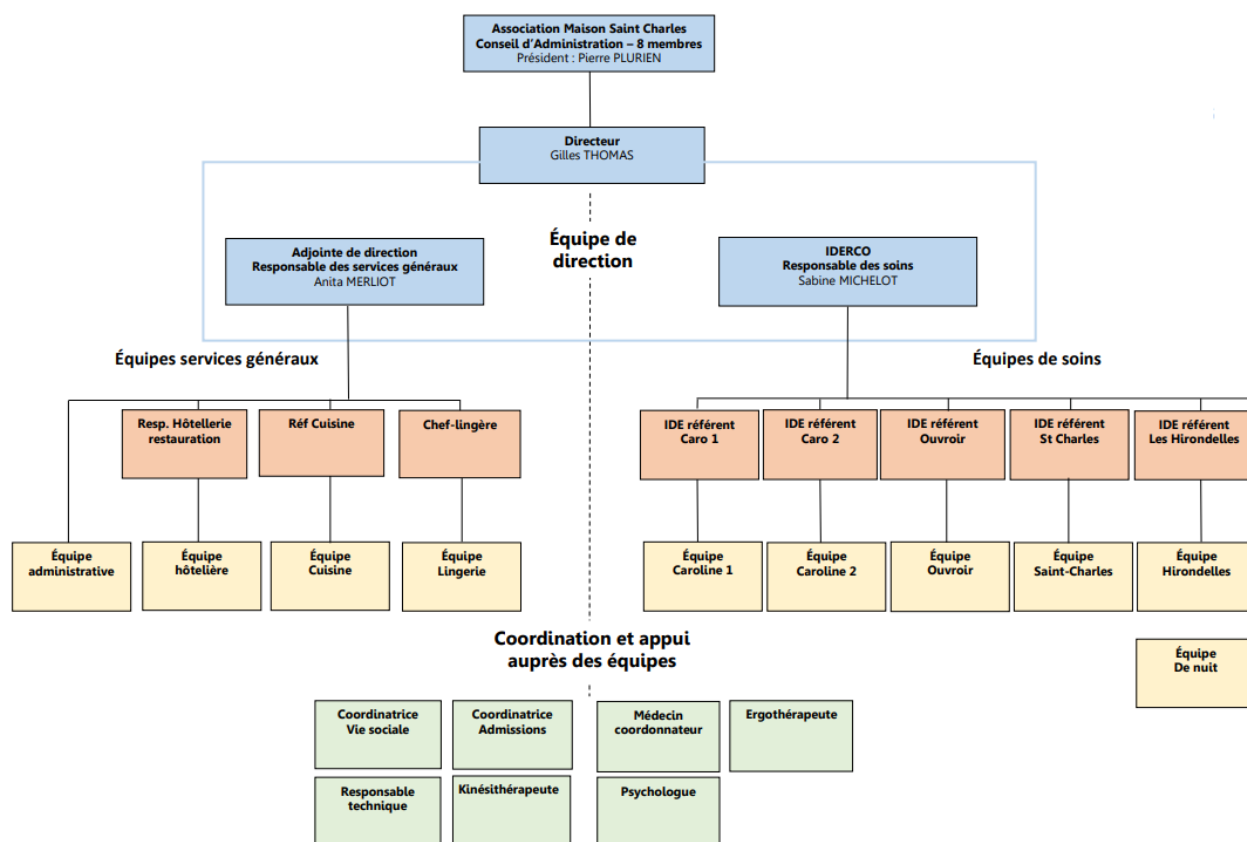
PMP² (2021) : 201

¹ GMP : Gir Moyen Pondéré (moyenne de la charge en dépendance)

² PMP : Pathos Moyen Pondéré (outil qui traduit le niveau de soins requis par l'ensemble des résidents)

2- Les ressources humaines...

Organigramme



Le personnel (2025)

74.70 ETP pour 87 salariés en CDI

L'âge moyen des salariés est de 47 ans ½

La formation

Une politique de formation affirmée à la Maison Saint Charles :

- Coût total des formations en 2024 : 169.146€
- Un accompagnement dans des formations diplômantes :
 - o Aides-soignants : 2 apprentis tous les ans
 - o Hôtellerie : 1 apprentie
 - o ASG³ : 2 titulaires par an

³ ASG : Assistant de Soins en Gérontologie

Des difficultés de recrutement

Comme beaucoup d'établissements dans le médico-social, nous faisons face à un fléchissement de l'intérêt des métiers du soin.

Malgré tout, la fidélité du personnel à la Maison Saint Charles nous permet de proposer un taux d'encadrement constant.

Nous avons également mis en place des leviers pour maintenir une continuité des soins, même en cas d'absence de dernière minute :

- Astreinte le week-end
- 1 personne en plus chaque jour afin de soulager les équipes sur les moments forts dans les maisonnées

La communication et l'information

- Le logiciel de soins *Netsoins* est un vecteur de circulation fluide et efficace de l'information pour l'ensemble du personnel.
- Les instances représentatives du personnel (CSE) se réunissent de façon régulière avec la direction. Ces réunions sont l'occasion d'échanges et de dialogues constructifs. Les comptes-rendus sont ensuite accessibles sur *Netsoins*.
- Des réunions d'information sont également organisées dans l'année par le directeur et l'infirmière coordinatrice.
- L'infirmière coordinatrice, l'adjointe de direction et le directeur restent à la disposition de chaque agent pour tout problème particulier.



Dans le cadre du CPOM⁴, les 3 grandes priorités de la Maison Saint Charles sont orientées vers :

1 - Le résident

2 - Le personnel

3 - L'Association Maison Saint Charles

⁴ CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) :

Il s'agit d'un contrat passé entre l'EHPAD "la Maison Saint Charles", l'ARS Pays de Loire (Agence Régionale de Santé) et le Conseil départemental de Loire-Atlantique.

Le CPOM définit les objectifs à atteindre par la Maison Saint Charles pour une période de 5 ans, ainsi que les moyens financiers alloués pour y parvenir.

Le CPOM est utilisé pour encadrer la relation entre l'établissement, l'ARS et le Conseil départemental. Il permet d'assurer une certaine stabilité financière et organisationnelle, tout en garantissant une qualité de service pour répondre aux besoins des usagers.

1- Le résident

Un accompagnement chaleureux et bienveillant

Nos objectifs

1. Poursuivre les rénovations afin de proposer des logements plus spacieux et des espaces communs conviviaux
2. Développer une culture hôtelière ambitieuse
3. Entretenir une vie sociale active
4. Respecter les souhaits "réalisables" pour chaque résident en disposant d'un projet d'accompagnement personnalisé
5. Promouvoir la santé par l'alimentation et la prévention
6. Maintenir un accompagnement adapté aux résidents atteints de troubles neuro-dégénératifs

...

Objectif 1 : Poursuivre les rénovations afin de proposer des logements plus spacieux et des espaces communs conviviaux

État des lieux

- 128 chambres – quelques chambres de moins de 18m², notamment dans la maisonnée Saint Charles
- Des couloirs étroits et une salle à manger modeste dans la maisonnée Saint Charles
- + Des travaux réalisés dans la maisonnée Caroline 1 en 2023 – aménagement des couloirs, de la salle à manger et de 7 chambres studios
- Des exigences de la part des nouveaux résidents : une demande de logements plus grands et plus confortables

...

Actions restant à mener

- Poursuivre les rénovations et agrandissement des petites chambres :
 - ⇒ Proposer des "logements" et non plus des chambres
 - Encourager la personnalisation du logement
 - 2025/2026 : rénovation de la Maisonnée Saint Charles 1^{er} étage
 - 2028 à 2031 : rénovations des Maisonnées Caroline 2 et Saint Charles 2^{ème}
- S'inscrire dans le projet " EHPAD de demain" pour les lieux communs
 - ⇒ Du "bien-être" dans les espaces privatifs : du beau et du développement durable
 - ⇒ Une plus large place à la lumière naturelle

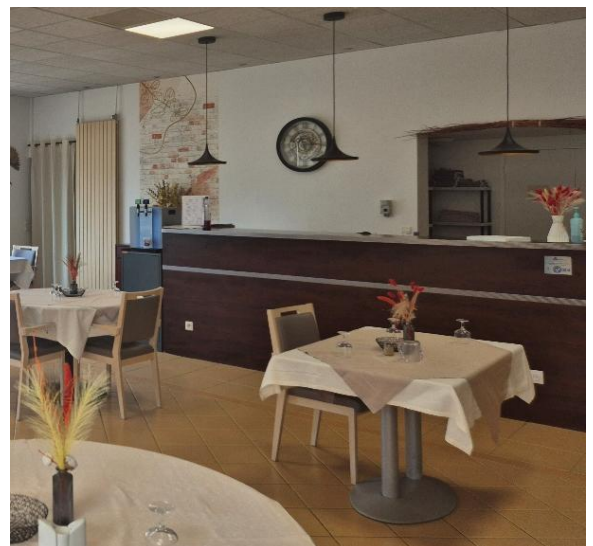
- Installer la climatisation dans toutes les salles communes de l'établissement

...

Objectif 2 : Développer une culture hôtelière ambitieuse

État des lieux

- + Des tenues civiles pour le personnel - donnent une image davantage hôtelière et moins sanitaire
- + Les repas préparés sur place par l'équipe de cuisiniers
- + Une salle de restaurant claire et conviviale - Nappes et surnappes en tissu - vaisselle de qualité
- + Un service à l'assiette - respect des goûts
- + Une lingerie en interne - formation RABC⁵ réalisée en 2024
- + Des échanges avec les familles et les résidents sur la qualité des prestations lors du CVS et des commissions des menus



Restaurant le "16"

...

Actions restant à mener

- Mettre en place des protocoles en lingerie suite à la formation RABC
- Former le personnel hôtelier
 - ⇒ Une apprentie en hôtellerie
 - ⇒ Formations annuelles sur l'hygiène des locaux et les risques alimentaires
- Proposer des menus variés et de qualité

⁵ RABC (*Risk Analysis and Biocontamination Control*) : Méthode pour adopter la meilleure gestion du circuit du linge et des bonnes pratiques dans les blanchisseries afin d'obtenir un niveau d'hygiène du linge optimal

- ⇒ Formation continue des cuisiniers (présentation, pâtisserie, manger-mains...)
- ⇒ Poursuite de la collaboration avec une diététicienne
- Réaliser annuellement des questionnaires de satisfaction ciblés (repas, hébergement, animation...) afin de mesurer l'efficacité et l'amélioration continue des services
- Accélérer les achats alimentaires locaux et bios afin de répondre à la réglementation de la Loi EGAlim⁶
 - ⇒ Proposer une alimentation plus saine et plus responsable

...

Objectif 3 : Entretenir une vie sociale active

État des lieux

- + Un système informatique et de communication récent et entretenu
- + La présence d'environ 20 bénévoles, membres de l'Association
- + Une planification d'animations 365 jours/365
- + Une réponse à l'appel à projet annuel favorisant l'activité physique
- + L'achat du Motomed en 2025 (vélo assis)
- + Des rencontres intergénérationnelles régulières
- + Une volonté d'ouverture sur l'extérieur
- + Un Comité de Vie Sociale (CVS) 3 fois par an
- + Des horaires de visite libres



Le Motomed

...

⁶ La loi EGAlim poursuit plusieurs objectifs :

- ✓ Rémunérer justement les producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail
- ✓ Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires
- ✓ Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous
- ✓ Renforcer les engagements sur le bien-être animal
- ✓ Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire

Actions restant à mener

- Développer la communication à distance et les échanges numériques
- Poursuivre le recrutement de bénévoles
- Instaurer un fil rouge tous les ans pour proposer des animations « exceptionnelles »
 - ⇒ Favoriser la collaboration animation/équipes hôtelières/cuisiniers pour proposer des décorations et des repas à thèmes mensuels
- Poursuivre le contrat avec Siel bleu (activité sportive de groupe) - 1 journée par semaine
- Former le personnel et les bénévoles à l'utilisation du *Motomed*
 - ⇒ Planifier des séances de Motomed avec la kiné, les bénévoles, l'animatrice et le personnel
- Poursuivre l'ouverture sur l'extérieur
 - ⇒ Maintenir des conventions avec le centre de loisirs et les écoles
 - ⇒ Organiser des rencontres inter-EHPAD
 - ⇒ Inviter la culture à l'EHPAD (organisation d'expos, de concerts...)
- Donner toute sa place à la famille
 - ⇒ Faciliter la venue des familles
 - ⇒ Associer les familles aux prises de décisions
 - ⇒ Encourager la place d'aidant-bénévole (aide au repas...)



...

Objectif 4 : Respecter les souhaits “réalisables” pour chaque résident en disposant d’un projet d’accompagnement personnalisé (PAP⁷)

État des lieux

- + Une planification par la psychologue des PAP à réaliser par les infirmiers et les soignants référents
- + Une rencontre et un temps de visite suffisant avant l'entrée en EHPAD
- + La recherche du consentement ou à minima, d'une adhésion du résident lors de l'entrée
- + Un accompagnement de fin de vie digne - convention avec l'équipe de soins palliatifs

...

Actions restant à mener

- Recueillir par le soignant référent des éléments de vie, centres d'intérêt, souhaits du résident dès son entrée et les tracer dans *Netsoins*
- Réaliser les PAP de façon systématique pour toutes les entrées - Renouveler les PAP annuellement - Réévaluer les PAP en cas de situation nouvelle importante (contention, risques d'escarres, douleur, incontinence, dégradation physique ou cognitive...)

⁷ Le projet d'accueil personnalisé (PAP) permet de recueillir l'avis, les souhaits et les envies du résident et de définir et répondre précisément à l'ensemble de ses besoins.

- Mettre en place les actions prévues dans le PAP
- Recueillir systématiquement le consentement et les souhaits de fin de vie
- Mieux accompagner la fin de vie
 - ⇒ Former le personnel
 - Dans la communication quand celle-ci est restreinte ou complexe
 - Dans l'accompagnement de fin de vie
 - ⇒ "Oser" parler de la mort
 - ⇒ Favoriser la participation active des proches

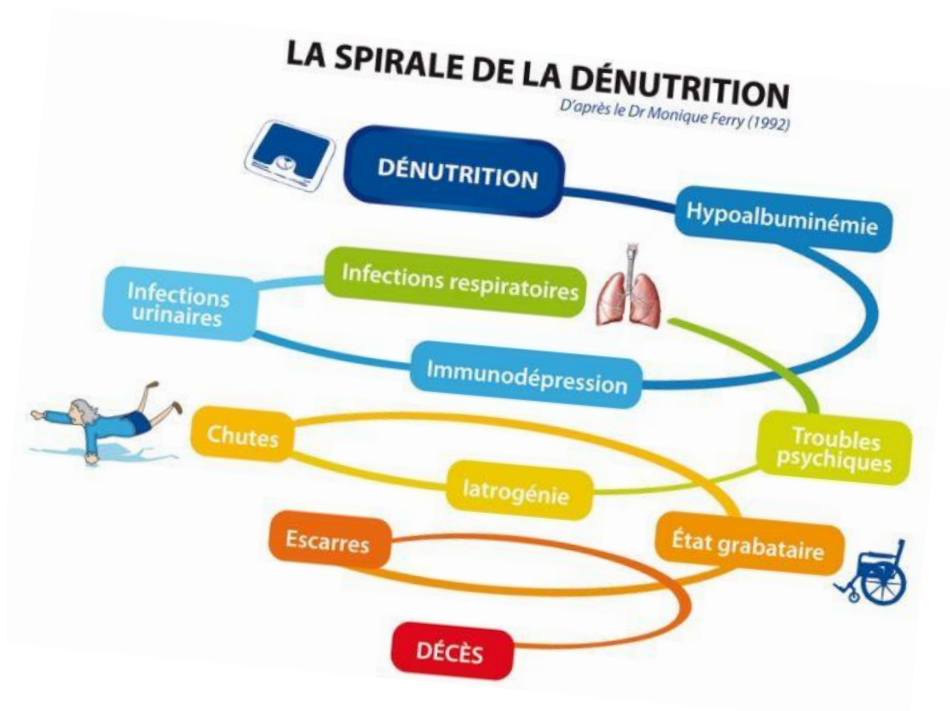
...

Objectif 5 : Promouvoir la santé par l'alimentation et la prévention

État des lieux

- + Un engagement des cuisiniers dans le "manger-mains" et dans la présentation des plats mixés
- + L'enrichissement des plats en cas de risque de dénutrition
- + Des procédures sur les risques de dénutrition et de déshydratation
- + Une convention avec la pharmacie pour la préparation des médicaments et une interface sur le logiciel Netsoins
- + Une nouvelle pharmacie sécurisée
- + Des codes pour l'accès aux zones de stockage des médicaments
- + Des procédures mises en place avant l'entrée du résident
 - ⇒ Suivi bucco-dentaire, vue, ouïe...

...



...

Actions restant à mener

- Évaluer le comportement alimentaire pour chaque entrée par le médecin coordonnateur
- Formations annuelles sur la dénutrition pour le personnel de cuisine, hôtelier et de soins
- Lutter contre l'iatrogénie
 - ⇒ Écriture de procédures sur le circuit du médicament
 - ⇒ Formation des nouveaux soignants par l'infirmière coordinatrice sur la dispensation des médicaments
 - ⇒ Restriction de la liste des médicaments en accord avec le médecin coordonnateur
- Réévaluer régulièrement les protocoles - travail collaboratif avec l'infirmière coordinatrice, l'ergothérapeute, la kiné et les équipes de soins pour la prévention et le traitement des escarres, de l'incontinence, de la douleur, des chutes...

...

Objectif 6 : Maintenir un accompagnement adapté aux résidents atteints de troubles neuro-dégénératifs

État des lieux

- + Un accueil de 14 résidents atteints de troubles cognitifs dans notre UPAD⁸ "Les Hirondelles" avec une équipe soignante fixe et engagée
- + Des appels-malades connectés et qui alertent lors du franchissement des issues de l'UPAD
- + Un PASA⁹ ouvert 5 jours par semaine
- + La rénovation des habillages de portes de chambres pour de meilleurs repères dans l'espace
- + La *Tovertafel* achetée en 2023

...

Actions restant à mener

- Préserver la vie sociale : proposer des activités adaptées permettant à chacun de rompre l'isolement et de restaurer le lien social
- Viser à maintenir l'autonomie en s'appuyant sur l'entretien des capacités restantes
 - ⇒ Activités du "quotidien" : la toilette, la préparation des repas...
 - ⇒ Activités d'échanges par le jeu
- Protéger et favoriser la liberté d'aller et venir tout en assurant la sécurité et le bien-être des résidents. « *Viser la conciliation d'une indispensable liberté... avec une nécessaire sécurité¹⁰* »
- Poursuivre les formations sur les troubles cognitifs, la gestion du quotidien (activités à proposer...) et l'utilisation de la *Tovertafel*
- Avec le renouvellement du CPOM, nous espérons pouvoir recruter

⁸ UPAD : Unité pour Personnes Âgées Désorientées

⁹ PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés – accueil de jour pour les résidents atteints de troubles cognitifs légers

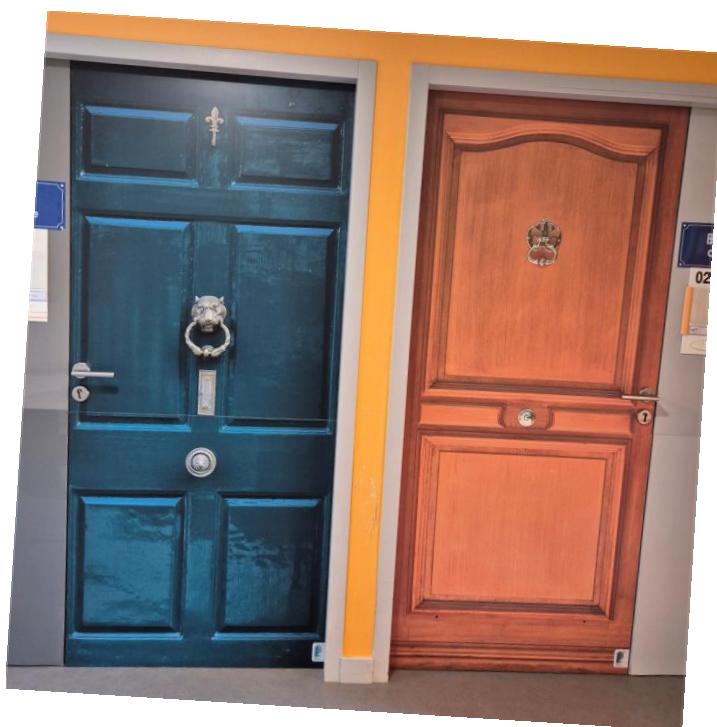
¹⁰ "L'EHPAD du futur commence aujourd'hui" - Auteurs : Luc Broussy, Jérôme GUEDJ, Anna Kuhn-Lafont (mai 2021)

- ⇒ 1 soignant supplémentaire la nuit afin de mieux accompagner les résidents dans la Maisonnée "Les Hirondelles"
- ⇒ 0.4 ETP soignant au PASA pour accueillir 14 résidents chaque jour

...



La *Tovertafel*



Portes de chambres à l'UPAD

2- Le personnel

Formation, empathie et stabilité

Nos objectifs

1. Poursuivre la démarche qualité de vie au travail (QVT)
2. Renforcer la présence soignante
3. S'inscrire dans une démarche de formation sur la bientraitance et de lutte contre la maltraitance
4. Investir dans du matériel qui protège le personnel

...

Objectif 1 : Poursuivre la démarche qualité de vie au travail (QVT)

État des lieux

- + La mise en place de la QVT dès 2019
- + La possibilité de s'exprimer via *netsoins* en déclarant les événements indésirables
- + La présence d'une psychologue 2 jours par semaine
- + Une offre aux professionnels de la possibilité d'un parcours de montée en compétences (apprentissage, formation ASG...)

...



Actions restant à mener

- Poursuivre la mise en place des actions du Plan
- Continuer à solutionner rapidement les événements indésirables (clôture en 7 jours)
- Désigner des référents
 - ⇒ Santé et sécurité au travail
 - ⇒ Activité physique et sportive
- Réaliser des enquêtes régulières en collaboration avec le CSE sur le bien-être au travail
- En cas de demande, de besoin ou de risques psychosociaux, proposer l'intervention d'une psychologue extérieure pour des analyses de la pratique

...

Objectif 2 : Renforcer la présence soignante

État des lieux

- + 1 soignant en plus chaque jour pour soutenir les équipes sur les moments forts de la journée
- + La mise en place d'une astreinte soignante le week-end pour faire face à une éventuelle absence
- Un ratio soignant en tension
- Des difficultés de recrutements - le CDI n'est plus la norme
- Un planning infirmier qui ne couvre pas les journées de façon homogène
- La présence de 2 veilleurs la nuit pour 128 résidents

...

Actions restant à mener

- Poursuivre notre politique de formation
 - ⇒ 2 apprentis aides-soignants chaque année
- Revoir les plannings des infirmiers
 - ⇒ Proposer une couverture de présence identique du lundi au vendredi
 - ⇒ Présenter des plannings équitables pour tous les IDE
- Fidéliser le personnel et prévenir le risque d'absentéisme
 - ⇒ Leviers à mobiliser ?
- Recruter du personnel de nuit dans le cadre du prochain CPOM et en lien avec un PMP (PATHOS) qui augmente

...

Objectif 3 : S'inscrire dans une démarche de formation sur la bientraitance et de lutte contre la maltraitance

État des lieux

- + La démarche de formation « Humanitude » initiée dès 2017
- + Des formations sur la bientraitance débutées en 2024
- La politique de prévention de la maltraitance
 - Méconnaissance des formes de maltraitance : par inadvertance, intentionnelles, physiques (brutalité, contention...), psychologiques, médicales, sexuelles, financières...
 - Crainte de dénoncer une maltraitance
 - Méconnaissance des supports d'alerte (appel au 3977)

...



Actions restant à mener

- Poursuivre les formations sur les 2 thèmes - Bientraitance et lutte contre la maltraitance
- Mettre en place des actions et transmettre les principes de bientraitance aux stagiaires et remplaçants
- Lutter contre la maltraitance
 - ⇒ Protocoles à prioriser autour de 3 enjeux :
 - Mieux sensibiliser les équipes, améliorer le repérage, l'alerte et le traitement des situations de maltraitance (actions de sensibilisation, formation, déclaration des événements indésirables sur *Netsoins*, traitement immédiat par l'encadrement...)
 - Accompagner le personnel (soutien, groupes de paroles, formation)
 - Créer une culture d'accompagnement bientraitant à la Maison Saint Charles - Établir une charte interne sur la bientraitance

...

Objectif 4 : Investir dans du matériel qui protège le personnel

État des lieux

- Un indice de sinistralité accidents du travail (AT)/maladies professionnelle (MP) élevé
- + 50 chambres sont équipées de rails de transfert
- + L'établissement possède également des verticalisateurs
- + Dans le cadre des PAP, l'usage du matériel de transfert est réfléchi en équipes afin de maintenir une autonomie le plus longtemps possible
- + Les chaussures de travail fournies par l'employeur
- + Des bouchons d'oreilles techniques pour le personnel soumis au bruit
- + L'investissement dans un peson adapté aux rails de transfert



Bouchon d'oreille



Peson

...

Actions restant à mener

- Réduire les AT et MP
 - ⇒ Suivi annuel de l'accord collectif sur la prévention de l'exposition aux facteurs de risques professionnels
 - ⇒ Investissement dans du matériel qui soulage le personnel
 - À terme, doter toutes les chambres (sauf à l'UPAD) de rails de transfert
 - Sur conseil de l'ergothérapeute, investir dans des verticalisateurs
 - Poursuivre l'achat annuel de lits électriques afin d'avoir un inventaire de lits récents
 - ⇒ Formation "manutention" tous les ans

...

3- L'Association Maison Saint Charles

Un acteur incontournable du territoire et modèle dans la transition écologique

Nos objectifs

1. Rester un acteur central de l'accompagnement de la personne âgée et maintenir des liens avec le réseau local de santé
2. Porter un engagement autour du développement durable et respecter le calendrier du décret tertiaire¹¹
3. Entrer dans l'ère de la communication
4. Favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes
5. Proposer un habitat alternatif à l'entrée en EHPAD

...

Objectif 1 : Rester un acteur central de l'accompagnement de la personne âgée et maintenir des liens avec le réseau local de santé

État des lieux

- + L'association est incontournable sur le secteur depuis 1902
- + Des conventions signées avec les acteurs du territoire (pharmacie, Alfa répit, soins palliatifs, HAD...)
- + La Maison Saint Charles fait partie du groupement d'achats Gir44

...

Actions restant à mener

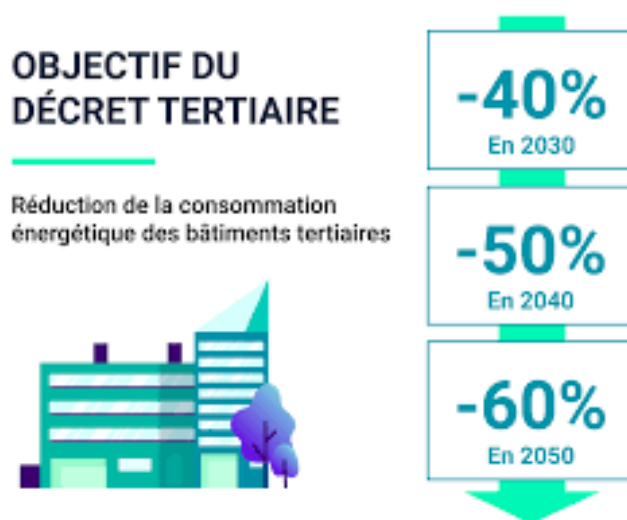
- Poursuivre et développer les conventions de coopération
- Faire de notre EHPAD un centre de ressources (projection après 2030)
 - ⇒ Centre d'accueil pour nos partenaires ou associations
 - ⇒ Plateforme de répit pour les proches-aidants
 - ⇒ Centre d'information ou d'orientation
 - ⇒ Livraisons de repas - prestations de blanchisserie...

¹¹ Le décret tertiaire : Depuis 2019, le décret tertiaire impose aux propriétaires et gestionnaires de bâtiments à usage tertiaire de réduire leur consommation énergétique de manière progressive, avec des objectifs fixés à 2030, 2040 et 2050. L'obligation concerne tous les bâtiments de plus de 1000 m² et nécessite une déclaration annuelle de leur performance énergétique via la plateforme OPERAT, gérée par l'ADEME.

Objectif 2 : Porter un engagement autour du développement durable et respecter le calendrier du décret tertiaire

État des lieux

- + Un audit réalisé en 2024 par SPIE
 - ⇒ Nécessité de travaux d'isolation pour 2030, puis 2040...
- + La déclaration annuelle des consommations sur la plateforme OPERAT
- + L'installation d'une chaudière à condensation en 2024
- + Des éclairages LED dans tout l'établissement
- + Une gestion des déchets organisée depuis 2023 : tri et valorisation
- + L'installation de pompes de distribution des produits lessiviels en fonction du poids du linge
- + Depuis 2024, des fontaines à eau et eau pétillante dans toutes les maisonnées (arrêt de l'utilisation de bouteilles plastiques)



...

Actions restant à mener

- Sensibiliser le personnel aux nécessités d'économies d'énergie
- Surveiller les consommations énergétiques
- Isoler par l'extérieur les bâtiments Caroline et Ouvroir
- Optimiser la gestion des déchets
 - ⇒ Par un suivi annuel du tonnage de déchets
 - ⇒ Par l'écriture de fiches-menus afin d'éviter le gaspillage alimentaire

...

Objectif 3 : Entrer dans l'ère de la communication

État des lieux

<https://maison-saint-charles.fr/>

Bienvenue chez vous

- + Un nouveau site internet : www.maison-saint-charles.fr
- + Des moyens de communication avec les familles (mails, livret d'accueil...)
- + La création en 2025 d'un flyer présentant synthétiquement l'UPAD et intégré au site internet
- + Une volonté de transparence sur la vie de Maison Saint Charles
- + Des transmissions par mail aux familles des comptes-rendus CVS, Commission des menus, Commission animation...

...

Actions restant à mener

- Communiquer via mails, le site internet et *facebook* pour informer des animations, menus et événements exceptionnels
- Mettre en place des procédures pour prévenir les familles de situations particulières (événement indésirable, épidémie...)
- Se projeter dans l'ère du numérique :
 - ⇒ Les futurs résidents "papy-boomeurs" sont familiarisés avec l'ordinateur et les tablettes

...

Objectif 4 : Favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes

État des lieux

- + Une convention avec le foyer de vie de la Madeleine à Pontchâteau
- + Des accueils réguliers de personnes handicapées vieillissantes dans l'établissement

...

Actions restant à mener

- Former les équipes au handicap et aux troubles du comportement

...

Objectif 5 : Proposer un habitat alternatif à l'entrée en EHPAD

État des lieux

- L'absence d'habitats intermédiaires entre le domicile et l'EHPAD sur le secteur
- Des besoins de locatifs sur le territoire

...

Actions restant à mener

- Construction d'un lotissement de 15 locatifs pour des personnes âgées (courant 2027)
 - ⇒ Maisons de plain-pied - PMR
 - ⇒ Proche des commodités (centre-bourg)
 - ⇒ Loyer raisonnable
- Créer des liens entre les locataires et l'EHPAD
 - ⇒ Répond à la nécessité d'ouverture sur l'extérieur
 - ⇒ Facilitateur d'entrée à la Maison Saint Charles

...



Conclusion

Cap sur 2031... s'inscrit naturellement dans le prolongement de notre précédent Projet d'Établissement, *Horizon 2026*, en poursuivant une ambition simple et essentielle : prendre soin, ensemble, des personnes âgées de notre territoire, aujourd'hui comme demain...

Depuis plus de 120 ans, l'Association Maison Saint Charles accompagne les aînés avec respect, écoute et bienveillance. Cette histoire est portée chaque jour par des professionnels engagés, attentifs aux évolutions de la société et animés par des convictions fortes : le grand âge mérite un accompagnement humain, digne et chaleureux.

Cap sur 2031... affirme cette fidélité à nos valeurs, tout en reconnaissant la nécessité de s'adapter aux réalités actuelles.

Les besoins évoluent : les personnes accueillies sont plus âgées, plus dépendantes et les parcours de vie plus complexes.

Parallèlement, de nombreux seniors recherchent des solutions sécurisantes et adaptées, sans pour autant se sentir prêts à franchir le seuil d'un EHPAD. À ces attentes multiples, l'Association Maison Saint Charles souhaite répondre avec souplesse, créativité et responsabilité.

Cap sur 2031... ouvre également l'établissement sur son temps : une époque connectée, attentive aux enjeux environnementaux, où la communication, le développement durable et l'innovation deviennent des leviers au service du bien-être, du lien social et de la qualité de vie au travail.

Enfin, ce Projet d'Établissement 2026/2031 pose une question essentielle : comment continuer à prendre soin, dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, la fragilité des équilibres économiques et la perte d'attractivité des métiers du soin ?

La réponse de l'Association Maison Saint Charles est de placer la personne et la relation au cœur de chaque décision, en soutenant et valorisant les professionnels, en renforçant les coopérations avec les partenaires du territoire et en demeurant fidèle à sa mission fondatrice.

Cap sur 2031... c'est un engagement collectif, durable et profondément humain, au service des personnes âgées, de leurs proches et de celles et ceux qui les accompagnent chaque jour.